

## FERMETURE DE LA HALTE PONT DE CHEMEX



### LA SÉCURITÉ EN PRIORITÉ

Les Transports Publics du Chablais SA (TPC) ont été contraints de fermer cette halte dès la fin des travaux de modernisation de la Vallée d'Illiez et l'introduction des nouvelles rames en octobre 2016. Cette fermeture survient à la suite de l'observation sur place de l'empiètement des véhicules sur l'accès au quai et sur le quai en lui-même. La situation est telle que la sécurité du cheminement et de l'attente sur le quai ne peut plus être assurée.

Tout en ayant conscience de cette problématique, la mesure de l'empiètement n'a pu être effectuée que lors des courses d'essai.



### ETAT DES LIEUX

Bien que les comptages effectués en 2014 montrent que cette halte est la plus fréquentée dans le secteur, elle ne représente néanmoins que 35 voyageurs par jour ouvrable.

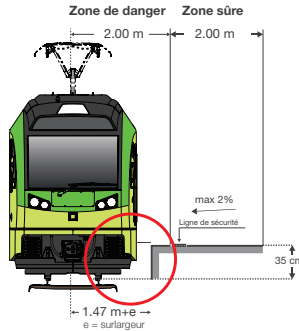
Sa fermeture temporaire est problématique à la fois pour

vous, nos clients, et pour les TPC. Ces derniers, avec le soutien de la Commune de Troistorrents sont à la recherche de solutions provisoires et durables pour une halte répondant aux exigences légales et de sécurité au plus vite.

## PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT DES QUAIS

La réalisation d'une halte nécessite l'obtention d'un permis de construire par l'Office fédéral des transports. Ce dernier exige à ce que la halte et plus particulièrement les installations d'accueil répondent à la loi fédérale sur l'égalité des personnes handicapées (LHand) ainsi qu'aux différentes prescriptions légales de sécurité.

La réalisation d'un quai doit respecter plusieurs contraintes afin d'être en conformité avec la loi sur les handicapés et de respecter les exigences de sécurité. Dans le périmètre de Pont de Chemex, il n'existe



aucune possibilité d'implantation d'un quai sans modification profonde du tracé du chemin de fer.

## LES SOLUTIONS ENVISAGÉES

Les services techniques de la commune de Troistorrents et

des TPC sont à la recherche de solutions pour palier à cette fermeture. Les études sont en cours. L'objectif premier est de mettre en place une solution transitoire afin de se donner le temps nécessaire à la mise en œuvre d'une solution définitive d'ici 2023 et répondant aux exigences de la loi sur les handicapés.

Toutes les pistes sont étudiées. Cela va de l'aménagement d'un cheminement direct et sécurisé vers la halte de Chemex distante de 240 mètres, à la modification du tracé ferroviaire pour permettre l'implantation d'une halte.

## DÉLAIS

Actuellement des contacts ont été pris avec les riverains concernés et l'Office fédéral des transports pour une réalisation rapide d'une solution provisoire avec les dérogations nécessaires. Le calendrier dépendra des procédures et aucune date ne peut être avancée à ce stade.

Les études de l'aménagement définitif ont débuté. Le financement n'étant disponible qu'à partir de 2020, les travaux devraient se réaliser d'ici 2023.

Les TPC se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Ils communiqueront les éléments nouveaux sur ce projet en fonction de l'avancement du dossier et des procédures.

## D'ICI LÀ

Les clients sont invités à prendre le train à la gare de Chemex distante d'environ 240 mètres.



**Les TPC rappellent que le cheminement sur le long des installations ferroviaires est strictement interdit pour des raisons de sécurité évidentes.**

CONTACT

**Transports Publics du Chablais SA**  
Rue de la Gare 38 1860 Aigle  
info@tpc.ch